Appui à la Mise en Œuvre du Plan Alimentaire territorial de Rufisque phase 3 - AMOPAR 3

Termes de référence pour une mission d'évaluation finale du programme (financement AFD)

Ecriture des termes de référence : Juillet 2025

Période de la prestation : octobre-novembre 2025

Territoire concerné : département de Rufisque, Sénégal et entretiens à distance

Grdr • Sénégal
Lot n°269, Cité Mbackiyou Faye, 2ème étage gauche
Ouakam - Dakar - Sénégal
Tél. : + 221 33 867 39 61 • dakar@grdr.org

Association loi 1901, n° SIRET : 310 270 640 00082
Siège social
26 bis, rue Kléber 93100 Montreuil Cédex • France
Tél : +33 1 48 57 75 80 • grdr@grdr.org • www.grdr.org

I. Le programme AMOPAR en bref.

En 2013-2014, sur proposition de la Fondation Nicolas Hulot et dans le cadre de la coopération décentralisée entre la région Ile-de-France (France) et la région Dakar (Sénégal), le Grdr réalise un diagnostic du système alimentaire de ce territoire[1].

Dans le sillage de cette prestation, le Grdr décide de monter un projet destiné à expérimenter des modèles de circuits courts et locaux pour alimenter quelques cantines scolaires (financement CFSI), action qui inspirera la conception du programme SADMAD (*Système Alimentaire Durable et lutte contre la malnutrition en région de Dakar- financement UE-AFD et la CEDEAO)*[2] puis du projet AMOPAR (*Appui à la Mise en œuvre du Plan Alimentaire de Rufisque- financement AFD*).

Montés et réalisés en partenariat avec **CICODEV Africa,** « l'institut panafricain de recherche, de formation et d'action pour la Citoyenneté, la Consommation et le Développement en Afrique », en relation avec le **Conseil Départemental de Rufisque**, SADMAD et AMOPAR ont généré plusieurs résultats originaux.

Ainsi, en 2018, le département de Rufisque est le premier du Sénégal à se doter d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) et à engager une relation partenariale avec Montpellier Métropole (France) autour des enjeux d'une agriculture et d'une alimentation durables. Avec plusieurs communes du département (Yenne, etc.), Rufisque, qui rejoint le Pacte de Milan en 2021, s'affirme ainsi comme un territoire de référence, inspirant d'autres collectivités du Sénégal, notamment celles souhaitant investir la question de l'alimentation des cantines scolaires, un thème central et mobilisateur du PAT Rufisque.

AMOPAR III (co-financement AFD), objet de la présente prestation, marque, pour le Grdr, le terme de ce processus. Cette dernière phase visait à assurer la pérennisation de la gouvernance et du financement des axes structurants du PAT une fois que le Grdr se sera retiré et à documenter et partager l'impact du programme (méthodes, dispositifs et expérimentations) à différentes échelles de gouvernance (de la commune à l'international).

- Objectif global : Contribuer à la pérennité de la politique alimentaire dans le département de Rufisque
- Objectifs spécifiques :
- OS1 : La territorialisation du système alimentaire de Rufisque est renforcée.
- OS2 : Les partenaires, parties prenantes de l'action et les tiers positionnés des communes et à l'international sont renforcés dans leurs connaissances et leurs capacités de mobilisation autour des enjeux agricoles et alimentaires du département de Rufisque.

II. Objectif de la mission d'évaluation

La prestation est concentrée sur l'analyse d'AMOPAR III mais le prestataire est invité à considérer cette séquence de 3 ans dans le processus initié il y a 10 ans (cf. plus haut).

Dans une première étape on se concentrera sur une **analyse rétrospective** qui visera à :

- **Mesurer l'atteinte des résultats énoncés dans le cadre logique [annexe 1] et cerner et expliciter les éventuels écarts entre le prévisionnel et le réalisé selon les critères SMART**

[1] Publication de l'étude 'Le système alimentaire de la région de Dakar'
[2] Système Alimentaire Durable et lutte contre la malnutrition en région de Dakar (SADMAD)

- Identifier les pratiques spécifiques du programme ayant contribué à l'atteinte des résultats ;
- Identifier et analyser les difficultés qui ont affecté la mise en œuvre du projet ;

- **Apprécier les relations entre les acteurs intervenants dans le programme**
  - Evaluer la relation partenariale entre le Grdr et CICODEV : complémentarité, apports sur les parties, divergences etc. ;
  - Evaluer l'impact du programme sur le Conseil Départemental de Rufisque (CDR) et l'adéquation entre l'offre du programme, les besoins et enjeux prioritaires du département ;

- **Donner un avis argumenté quant à la durabilité du programme**.

Dans cette commande assez générale, il est demandé de faire un focus sur les éléments suivants :

- Le Plan Alimentaire Territorial du département : cet outil devait matérialiser la "gouvernance alimentaire". Quel est l'état des réalisations ? Quelles sont les modalités de suivi (parties prenantes, leurs rôles et les évolutions) ? Permettent elles d'appréhender l'impact du PAT et/ou sont-elles davantage utiles comme outil de mobilisation et dialogue (davantage que d'action) autour des enjeux agricoles et alimentaires ? Quels sont les apports et limites de l'application Web sur la politique alimentaire du Département de Rufisque ?
- Le Conseil Départemental de Rufisque a développé des relations avec d'autres collectivités locales du Sénégal (Conseil Départemental de Ziguinchor, communes de Rufisque Est, Yenne, Bargny, Bambilor) et d'ailleurs (Montpellier Métropole en particulier et d'autres villes membres du Pacte de Milan). Peut-on parler d'un effet essaimage du programme : que retirent les interlocuteurs du CDR de ce qu'ils partagent ? et que retire le département de ces différents échanges ?
- La relation du Grdr avec les collectivités locales (département de Rufisque, communes du département) : qu'est ce qui la caractérise ? A-t-elle évolué avec le temps ? est-elle adaptée ? quelles complémentarités/concurrence avec les ARD ? plus généralement, quel avis objectif sur l'axe de « renforcement de capacités » du CDR ? quelles recommandations à l'endroit du Grdr pour améliorer la pertinence de son appui ?

Dans une deuxième étape (**réflexion prospective**), le prestataire devra présenter des scenarii quant aux perspectives ouvertes par ce programme tant pour le Grdr, que pour CICODEV et le Conseil Départemental.

III. Modalités proposées pour l'évaluation

NB : Le prestataire s'engagera à exécuter l'évaluation de manière personnelle, en mobilisant ses compétences propres. L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA), est autorisée uniquement à titre d'appui documentaire ou technique, sous réserve : i) que son utilisation soit explicitement mentionnée dans les parties concernées des livrables ; ii) qu'elle ne retire rien à l'originalité et la qualité des livrables ; iii) qu'elle n'intègre aucun contenu généré automatiquement sans relecture, vérification et adaptation par le prestataire.

L'évaluation sera réalisée sous le pilotage d'un comité composé du Grdr, de CICODEV et du Conseil Départemental de Rufisque (COPIL).

Trois phases :

1- **Une phase de préparation**

- Analyse documentaire : Revue des documents de projet y compris de certains documents de phases précédentes (évaluations finales, étude d'impact alimentation scolaire, note foncier CIRAD etc.) ;
- Rédaction de la note de cadrage et préparation du dispositif d'enquête : liste des structures et personnes avec lesquelles échanger, préparation d'outils de collecte de données, planification logistique (en lien avec l'équipe de Dakar) ;
- Validation de la méthodologie avec le COPIL.

2- Une phase de mission terrain

- Observation directe (visites de terrain).
- Entretiens avec différentes parties prenantes à Rufisque et hors Rufisque (Ziguinchor, Montpellier Métropole, CIRAD …) ;
- Restitution provisoire au COPIL.

3- Une phase d'élaboration des livrables finaux

- Analyse des données ;
- Rédaction du rapport final et d'une synthèse du rapport ;
- Deux restitutions finales, avec les partenaires et l'AFD localement et avec les équipes de l'AFD à Paris (distanciel possible)

IV. Territoires concernés, calendrier et budget

Territoire *:*
La mission se focalisera sur le département de Rufisque.
Compte-tenu de l'étendue du territoire il est proposé de faire un focus sur les communes suivantes : Rufisque Est, Yenne, Bambilor, Bargny.

Calendrier *:*
Période de l'évaluation :

- dead line de soumission de la proposition : 22 août 2025
- Signature du contrat : 5 septembre 2025
- Préparation de la mission : septembre 2025
- Mission sur le terrain : Semaine du 6 octobre 2025
- Restitution provisoire et rapport provisoire : 24 octobre 2025
- Envoi du pour validation du rapport final : 7 novembre 2055
- Finalisation et validation du rapport final : fin novembre 2025

Budget *:*
Le budget envisagé pour cette mission est de 10 000 euros TTC. Il prendra en compte tous frais jugés nécessaires pour assurer l'accomplissement de la prestation (temps de travail, transport, logement, hébergement et imprévus inclus).

V. Livrables attendus

Le tableau ci-dessous indique les livrables attendus :

Livrables	
1	Note de cadrage de l'étude + méthodologie
2	Diaporama restitution intermédiaire à l'issue de la phase terrain
2	Rapport final d'évaluation, synthèse du rapport, diaporama pour la restitution finale

VI. Profil recherché, modalités de candidature.

Le profil recherché est celui d'un évaluateur connaissant bien la décentralisation au Sénégal et les approches par système alimentaire. Cette personne aura une expérience avérée en évaluation de projet multi-acteurs de développement local (5 ans au moins), idéalement sous financement AFD et/ou Union Européenne, une bonne capacité à analyser et synthétiser, à l'oral comme à l'écrit.

L'offre inclura :

- Un volet technique contenant :
  - i) CV détaillant les expériences en rapport avec les attentes de la prestation,
  - ii) compréhension des TDR avec mise en avant de points de vigilance pour la présente mission ;
- Un volet financier détaillant en euros TTC : le temps de travail (HJ) pour le prestataire (sur et hors terrain) et le coût unitaire, ainsi que les frais annexes (transport, hébergement, communication, imprévus…).

Les offres doivent parvenir par e-mail à l'adresse suivante : dakar@grdr.org, avant le 22 aout 2025 à 18h00 (GMT). L'ensemble des fichiers ne fera pas plus de 500Mo.

VII. Annexes

Annexe 1 – Cadre logique

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
Objectif global	Contribuer à la pérennité de la politique alimentaire dans le département de Rufisque.	Augmentation du budget du CDR et/ ou des acteurs du SA dans des actions structurantes du PAT Fidélisation et/ ou augmentation de partenaires techniques et financier pour la poursuite de la politique alimentaire du département.	**SR** : Budget CDR alloué à 5 millions de CFA entre 2019 et 2022 3 partenaires (3M, Grdr, CICODEV) **C :** Augmentation d'au moins 30% du budget du CDR dans des actions du PAT Mobilisation d'au moins 3 nouveaux partenaires	Budget du CDR mobilisé pour les actions du PAT Nombre de conventions signées entre le CDR / acteurs de la gouvernance du PAT et des partenaires	Le Cdr mobilise des ressources externes au projet Le contexte politique reste stable au regard de la tenue des élections présidentielles (février 2024) Les facteurs qui limitent la prise de mesures politiques, règlementaires, légales prises par les décideurs locaux et nationaux pour soutenir l'alimentation scolaire sont levés.
Objectifs spécifiques (OS)	OS 1/ La territorialisation du système alimentaire de Rufisque est renforcée	Nombre de résolutions politiques prises en faveur de la gouvernance du PAT Augmentation de la part des financements des collectivités pour les actions du PAT	**SR** : Budget CDR alloué à 5 millions de CFA entre 2019 et 2022 **C : Augmentation** d'au moins 30% du budget du CDR dans des actions du PAT	Budget du CDR *(en* fonds propres/ mobilisation externe)	Le projet a comme objectif d'accompagner le CDR dans la pérennisation du PAT (gouvernance, budget, partenaires)

	OS2 :Les partenaires, parties prenantes de l'action et les tiers positionnés des communes et à l'international sont renforcés dans leurs connaissances et leurs capacités de mobilisation autour des enjeux **agricoles et alimentaires** du département de Rufisque.	Au moins 2000 enfants bénéficient d'un repas à l'école via les cuisines centrales Budget des collectivités pour les actions du PAT Nombre de résolutions prises en faveur de gouvernance du SAT Nbre d'actions réalisées pour l'accès à l'eau dans la zone de Lendeng Montant des investissements dans les systèmes de production	SR : prix de l'eau vendu aux maraichers, volume et prix des factures d'eau C : Au moins 5% des maraichers utilisent des solutions alternatives pour l'eau	*Factures eau des maraichers* *Rapport de suivi*	
Résultats attendus	***R1 :*** Les actions les plus prometteuses issues du projet AMOPAR favorisant l'accès de la population du département à une alimentation saine valorisant les productions locales sont renforcées.	Au moins 1 action en faveur d'un meilleur accès à l'eau pour la zone maraichère de Lendeng est mise en œuvre Au moins 2 actions prioritaires en faveur des OP / GIE qui livrent les cuisines sont mises en œuvre, 20 aux femmes restauratrices au sein des écoles sont soutenues pour proposer une offre alimentaire plus saine, accessible et rémunératrice et renforce leur approvisionnement via des circuits court. Au moins 2500 enfants bénéficient d'un repas (3 fois par	SR : 0 action C : 1 action prometteuse en faveur de l'accès à l'eau SR : dispositif de mise en lien entre OP/GIE et les cuisines centrales C : Au moins 2 appuis en faveur des OP et GIE qui livrent les cantines sont mises en œuvre SR : Formation des cuisinières C : Un dispositif d'accompagnement en faveur de 20 femmes restauratrices C :2500 enfants bénéficient d'un repas à la cantine à l'école SR : 1900 enfants	Rapport projet Rapport projet Rapport projet	Le projet a comme objectif de mettre en œuvre les actions les plus prometteuses et les impactantes

		semaines) émanant des cuisines centrales Au moins 2 communes du département sont accompagnées pour mettre place un dispositif de cuisine centrale/ cantine scolaire. 250 enfants participent à une activité de sensibilisation sur les enjeux de l'agriculture, alimentation et au moins 50 adultes (cuisinières, gestionnaires de cuisines centrales, directeurs d'école) participent à une activité de sensibilisation sur les enjeux d'agricultures et alimentation	SR: accompagnement du CDR et de la commune de Yenne C Mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour 2 nouvelles CT pour la mise en place de cuisine centrale SR : 250 enfants et 50 adultes sont sensibilisées sur les enjeux de l'agricultures- l'alimentation	dispositif de suivi évaluation Rapport projet sur le nombre de CT accompagné et nombre de décret/autres notifiant la création de cuisines centrales Rapport projet	
	R2 : Les conditions pour assurer un fonctionnement pérenne et l'équilibre économique des cuisines centrales fonctionnant	Nombre de comités de gestion des cuisines centrales capables	**SR** : Deux comités existants	Rapport projet Enquête comité	

	en circuits courts au sein du département de Rufisque sont réunies	de fonctionner sans subventions du projet (AMOPAR) Niveau de fonctionnalité des comités de gestion des cuisines centrales Augmentation de la part du budget de l'Etat pour le soutien aux cantines scolaires.	**C** : Au moins trois comités de suivi de trois cuisines centrales fonctionnels		Changement des membres des comités par décision politique et ou démission des membres.
	R3 : La gouvernance concertée du système alimentaire du département de Rufisque est consolidée avec l'appui des parties prenantes du territoire (RSE, ONG etc.), la Métropole de Montpellier et la Diaspora sénégalaise de l'Hérault.	Nombre d'actions initiées et conduites par le CDR pour le suivi de la mise en œuvre du PAT Le dispositif de suivi des actions du PAT est étoffé et permet d'éclairer les décisions du CDR et des autres parties prenantes de la gouvernance du PAT Un nouveau Plan d'Actions est défini sur la base du bilan du Plan 2018-2022	**SR**:/ **C** : au moins 2 actions annuelles mises en œuvre par le CDR SR : un dispositif orienté sur le suivi des cantines seulement est fonctionnel. C : un dispositif intégrant au moins un autre axe du PAT (problématiques foncières etc.) est fonctionnel.» SR : Plan d'action du PAT 2018-2022 C : Nouveau plan d'action 2023-2027	TDR et CR activités du CDR Outils de suivi Document du nouveau plan d'action	
	R4 : L'impact du programme (méthodes, dispositifs et expérimentations) est mesuré,	Au moins 2 études de capitalisation visant à mesurer	SR : 0 études C : 2 études	Rapport, Site disponible	

	capitalisé et mis en perspective dans les instances nationales, sous régionales et internationales	les impacts/ effets du programmes (effets, impacts, effets multiplicateurs) sont co-produites et partagées. Le CDR dispose d'un outil numérique permettant d'informer les citoyens (nes) sur les projets mis en œuvre au sein du département dont les actions liées au PAT.	SR : O site C : 1 outils numérique accessible au grand public		
Activités	***Activités pour R1 :*** **A1-1 :** Consolidation des initiatives et dispositifs visant à sécuriser l'accès au foncier et à l'eau pour les exploitations familiales agricoles de Lendeng ; **A1-2** : Consolidation des initiatives et dispositifs favorables à la structuration et à la visibilité du secteur de la transformation agroalimentaire ; **A1-3** : Renforcement ou création de passerelles entre les organisations paysannes/GIE et les cuisines centrales ; **A1-4 :** Reprise et démultiplication des actions visant à améliorer les connaissances des enfants, parents et cuisinières sur le lien entre alimentation et santé, le consommer local, l'agriculture familiale ; **A1-5 :** Accompagnement des femmes restauratrices au sein des écoles où sont implantées les cantines scolaires afin qu'elles améliorent leur offre. **A1-6 :** Soutien à la subvention des repas des cantines scolaires émanant de la cuisine centrale de Rufisque	Des solutions opérationnelles de création de ressources pérennes en eau d'irrigation dans la zone de Lendeng, d'origine conventionnelle ou non conventionnelle sont identifiées et au moins une initiative d'accès à l'eau sur la zone de Lendeng est concrétisée. Augmentation de la part des produits locaux dans les cuisines centrales et dans les « plats » des restauratrices au sein des écoles ciblées. Au moins 2 catégories d'acteurs de la chaine alimentaires du département accompagné dans la structuration de leurs activités. Au moins 2 nouvelles cuisines centrales accompagnées par le projet. Au moins 2500 enfants bénéficient d'un repas (3 fois par	SR : 0 C : au moins une solution pérenne sur un meilleur à l'eau est mis en place SR : C : 70 % des produits consommés sont des produits locaux	Rapport projet Dispositif suivi Rapport projet Décret/ autre émis sur les CT sur la création d'une cuisine centrale Système suivi de la DCAS et dispositif interne de suivi Vidéos- liste des participants	

		semaines) émanant des cuisines centrales Au moins 250 enfants participent à une activité de sensibilisation sur les enjeux de l'agriculture, alimentation et au moins 50 adultes (cuisinières, gestionnaires de cuisines centrales, directeurs d'école) participent à une activité de sensibilisation sur les enjeux d'agricultures et alimentation			
	Activités pour R2 : **A.2-1** : Consolidation des comités de gestion des cuisines centrales avec la mise en place d'un dispositif d'accompagnement structuré sur 3 ans (définition d'objectifs intermédiaires et finaux, bilans intermédiaires, conseils). **A.2-2** : Accompagnement des communes du département qui souhaitent mettre en place des cuisines centrales pour alimenter des cantines scolaires dans la cadre d'un maillage progressif du département de Rufisque en cuisines centrales ; **A.2-3** : Accompagnement des cuisines centrales et des OP dans la définition de critères de qualité pour les produits valorisés dans les cantines scolaires **A.2-4 :** Accompagnement des comités de gestion des cantines scolaires dans la mobilisation de ressources externes de différentes origines et renforcement du dispositif de mode de gestion des subventions ; **A.2-5 :** Poursuite d'actions de de plaidoyer pour le vote d'une loi institutionnalisant les cantines scolaires approvisionnées en circuit court	Niveau de réalisation du plan d'actions, Niveau de financement mobilisé pour le fonctionnement des cuisines centrales. Part des produits locaux dans les approvisionnements des cuisines centrales Existence d'un document co défini par les parties prenantes sur les produits livrés aux cuisines Proportion de comités de gestion à même de présenter un état des finances et des stocks fiables Une stratégie de plaidoyer national est élaborée avec une déclinaison dans le département de Rufisque	SR : / S : niveau de réalisation de la feuille de route SR : 65% S : Au moins 75 % du budget de fonctionnement des cantines scolaires est financé par les collectivités territoriales, le secteur privé, la communauté éducative et les parents d'élève SR : une entreprise RSE S : augmentation de la mobilisation des acteurs sur les cantines scolaires	Outil de suivi des plans d'action CR financier des cuisines centrales Outil de suivi des cuisines centrales Document sur les normes attendues	

	Activités pour R3 : **A.3-1** : Consolidation du comité de gouvernance départemental du plan alimentaire du département de Rufisque avec la mise en place d'un dispositif d'accompagnement structuré sur 3 ans (définition d'objectifs intermédiaires et finaux, bilans intermédiaires, conseils) en vue d'un retrait progressif des partenaires du projet ; **A.3-2** : Mobilisation de la Chaire UNESCO Alimentation du Monde pour le renforcement des compétences des nouveaux élus et des techniciens du conseil départemental de Rufisque en charge du pilotage du Plan alimentaire ainsi que par les parties prenantes intéressées (ARD, ONG, etc.) ; **A.3-3 :** Renforcement de capacités de l'association des sénégalais de l'Hérault (ASH) dans les domaines de la solidarité internationale et de la souveraineté alimentaire et alimentation durable ; **A.3-4** : Mobilisation d'Agropolis pour renforcer l'appui à l'entreprenariat de l'économie sociale et solidaire (porteurs de projet collectif ou individuel) et la mobilisation ponctuelle d'étudiants sur des activités du PAT ; **A.3-5** : Renforcement des échanges entre villes d'Afrique de l'ouest investies sur les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation (Kayes, Ziguinchor, Kaédi, Bakel….) ; **A.3-6** : Renforcement les actions de communication et de plaidoyer autour du Plan alimentaire territorial de Rufisque. ***Activités pour R4 :*** **A 4-1** : Étude capitalisation sur les modèles économiques des cantines scolaires au Sénégal	Existence d'un dispositif d'accompagnement qui donne lieu à des modalités de gouvernance plus efficace; Nbre de sessions de partage d'expériences du Cdr au niveau national, sous régional et international Au moins deux supports de communication sont diffusés autour du PAT (gouvernance, impacts) Nombre de conventions signées entre le CDR et des partenaires techniques sur la mise en œuvre d'actions autour du PAT. Un élu et une technicienne du CDR sont renforcés techniquement sur les enjeux des politiques alimentaires territoriales et coordonnent pleinement les dynamiques autour du PAT Au moins 2 missions d'échanges sont organisées entre collectivités *et* un document de capitalisation est produit à l'issu des 2 missions	CR: néant S : plan d'action 2023- 2027 CR : 1 session de partage d'expériences (Zig) S : 3 partages d'expérience CR : 1 vidéo de présentation du PAT S : une vidéo sur la cuisine centrale et une vidéo en miroir sur les effets et impacts du PAT CR : 0 S : 1 élu et 1 technicienne du CDR formées et qui démultiplie la formation CR : échange d'expérience avec Ziguinchor S : 2 missions d'échanges entre élus/ techniciens de 2 territoires CR : / S : 2 études effectués et des vidéos de communication	Feuille de route Feuille de présence et CR du comité Rapport projet Supports Conventions CR de formations Cr des missions d'échanges d'expériences	

	A 4-2 : Capitalisation du dispositif de cuisines centrales (outils vidéo/ guide) ; **A 4-3** : Évaluation et suivi de l'impact des sensibilisations et actions ciblant les enfants ; **A 4-4 :** Étude sur l'identification des chemins d'impact de volets du PAT en lien avec les cantines scolaires du département et les effets multiplicateurs du PAT **A 4-5 :** Développement d'outils (type Webmap/Story-map) pour améliorer les capacités du CDR à rendre compte de son action.	2 études d'impacts sont co – produites sur les effets / impacts du programme et des synthèses publiés et diffusés 2 vidéos de capitalisation sont co- produites et diffusées Accompagnement du CDR dans la mise en place d'un outil de communication/ redevabilité.	C R : S : 1 outil numérique	Documents de capitalisation Vidéo Site interne	

Annexe 2 – Fiches outils Indicateurs AFD

Indicateurs	Notation	Modalités
Genre	0, 1, ou 2	0: Quand l'égalité de genre n'est pas ciblée 1: Quand l'égalité de genre est un objectif significatif 2: Quand l'égalité de genre est l'objectif principal
Jeunesse	0, 1, 2 ou 3	Jeunes compris entre 15 et 29 ans, + ou – 5ans 0 : le projet ne concerne pas spécifiquement la jeunesse 1 : le projet a au moins partiellement et de manière spécifique pour bénéficiaire la jeunesse (posture passive de cette dernière dans le projet) 2 : le projet rend actrice la jeunesse 3 : le projet promeut une insertion intégrale des jeunesses actrices du projet
Biodiversité	0, 1, ou 2	0 : L'activité n'est pas orientée vers la réalisation des objectifs de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD) qui sont : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable des écosystèmes, des espèces ou des ressources génétiques et/ou le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés 1 : Un objectif secondaire du projet contribue significativement à l'un des objectifs de la CDB 2 : L'objectif principal du projet contribue à au moins un objectif de la CDB
Climat - Atténuation	-1, 0, 1, 2,	-1 : Projet émissif : contribue à l'émission de GES (bilan carbone positif) 0 : Projet neutre en émissions de GES 1 : Projet ayant une contribution légère sur la réduction des émissions GES ou la séquestration de GES, sans que cet objectif ne soit prioritaire dans l'ensemble des actions du projet (bilan carbone faiblement négatif) 2 : Projet ayant une contribution majeure sur la réduction des émissions GES ou la séquestration de GES, cet objectif étant prépondérant dans l'ensemble des actions du projet (bilan carbone fortement négatif)
Climat - Adaptation	-1, 0, 1, 2,	-1 : Projet présentant un risque d'accroître la vulnérabilité locale, régionale ou sectorielle au dérèglement climatique 0 : Projet non concerné par l'adaptation, n'ayant aucune action dans ce domaine 1 : Projet présentant des composantes qui contribuent à augmenter la résilience locale, régionale ou sectorielle au dérèglement climatique, mais de manière limitée (ces actions représentent moins de 50% du budget « activités »)

		2 : Projet spécifiquement destiné à augmenter la résilience locale, régionale ou sectorielle au dérèglement climatique (ces actions représentent plus de 50% du budget « activités »)
Climat – Politique publique	oui / non	oui : Projet comprenant une ou des composante(s) d'appui à la définition ou à la mise en œuvre d'une politique publique nationale ou territoriale, ayant un effet sur le dérèglement climatique non : dans le cas contraire.
ESS	0, 1, 2, 3	0 : Les entreprises sociales ne sont pas la cible du projet 1 : Le projet vise à structurer une filière économique locale rentable favorisant l'émergence d'entreprises sociales à moyen-long terme 2 : Le projet soutient une ou des entreprises sociales en germe, dont le modèle doit être consolidé 3 : Le projet soutient une entreprise sociale répondant aux trois critères de la définition : - l'objectif social et/ou environnemental est prioritaire et formalisé dans les statuts de l'entreprise, et - des projections financières robustes prévoient son autonomie financière à un horizon de 5 ans, et - l'entreprise sociale est structurée et dotée d'une organisation cohérente avec sa finalité sociale (gouvernance, pratiques RSE, gestion des bénéfices, mesures des résultats et des impacts)
Gouvernance	0, 1	Dans un premier temps, dans la colonne « gouvernance » - - 1 : noter 1 quand la thématique et/ou l'objectif principal du projet cible un des enjeux de la gouvernance. - - 0 : noter 0 si le projet ne porte que partiellement sur un enjeu de gouvernance (ex : si le projet comporte uniquement un volet qui concerne le plaidoyer ou la gouvernance sectorielle). Dans un deuxième temps, pour les projets notés 1 uniquement, dans la colonne suivante et à l'aide du menu déroulant, spécifier si le projet relève de : - La gouvernance économique et financière - La gouvernance politique et citoyenne - La gouvernance territoriale.